

Communiqué de presse – Berne, le 21. septembre 2022

Brochure de la FMH « L'intelligence artificielle dans le quotidien médical »

## Intelligence artificielle : amie et soutien du corps médical ?

**L'intelligence artificielle (IA) modifie en profondeur le secteur de la santé, un processus de changement qui place le corps médical devant de nombreux défis. Avec la brochure « L'intelligence artificielle dans le quotidien médical », la FMH propose un tour d'horizon de l'IA dans l'environnement médical et formule dix exigences visant à sensibiliser aux aspects essentiels de l'IA en médecine.**

L'intelligence artificielle (IA) possède le potentiel de modifier tous les domaines de la vie et, dans celui de la santé, il est tout à fait imaginable que des applications incluant l'IA puissent accompagner l'être humain tout au long de sa vie. L'IA peut décharger les médecins des tâches de routine et les assister dans les tâches médicales complexes. La médecine se trouve ainsi à la veille d'un changement profond. La FMH souhaite y participer dès le début afin de l'accompagner activement. Dans ce contexte, la brochure « L'intelligence artificielle dans le quotidien médical » offre un aperçu des méthodes, des bénéfices, des exemples d'application et des enjeux de l'IA dans le domaine de la santé et esquisse les grandes lignes de l'impact de cette transformation sur le profil professionnel des médecins de demain. La FMH y formule en outre dix exigences concernant les systèmes d'IA employés à des fins diagnostiques ou thérapeutiques et détenant le potentiel de remplacer les prestations médicales de base. C'est aussi l'occasion de rappeler l'importance de la relation humaine entre les médecins et leurs patients, qui est au cœur du traitement médical.

### Les exigences de la FMH en matière d'intelligence artificielle en médecine

Pour l'instant, il n'existe aucune loi ni aucune directive internationale uniforme pour réglementer l'emploi de l'IA en médecine. Plusieurs autorités et organismes travaillent à la mise sur pied d'une réglementation dans ce sens. En Suisse aussi, on discute des approches juridiques à suivre pour réglementer les systèmes d'IA. La FMH entend participer à ce processus pour le secteur de la santé et, à ce titre, elle a formulé dix exigences concernant l'intelligence artificielle en médecine. Les systèmes d'IA doivent par exemple renforcer la relation entre les médecins et leur patients, et non la remplacer. Les médecins doivent disposer d'une offre suffisante de formation prégraduée, postgraduée et continue pour se familiariser avec l'utilisation de l'IA. Par ailleurs, ils ont besoin de savoir si des systèmes d'IA travaillent en arrière-plan sur leurs appareils et si cela a un impact sur leur travail.

### Les bénéfices de l'intelligence artificielle

Aujourd'hui, l'IA est déjà utilisée dans de nombreuses disciplines médicales, par exemple en radiologie, en chirurgie, en cardiologie ou en psychiatrie/psychothérapie. Pour qu'elle réussisse son entrée dans le quotidien des cliniques et des cabinets médicaux, il est déterminant qu'elle soit acceptée par les médecins. Pour eux, son utilité réside principalement dans l'optimisation technique et méthodologique des processus de décision avant, pendant et après le traitement. L'IA peut également permettre de réduire la charge de travail découlant des processus administratifs répétitifs. Elle libérerait ainsi des ressources chez les médecins qui pourraient se concentrer davantage sur les aspects humains de la médecine.

### Impact sur le profil professionnel des médecins de demain

Même si les machines intelligentes peuvent accomplir certaines tâches mieux que l'humain, il n'est guère réaliste que l'AI soit à même de reprendre entièrement les tâches des médecins. En revanche, si l'IA se charge un jour de tâches administratives et médicales, les médecins pourront se consacrer aux activités exigeantes que les machines ne sont pas en mesure de prendre en charge. C'est donc sur l'attribution des rôles entre les médecins et l'IA que repose le profil professionnel des médecins de demain. Aux médecins de participer activement à ce processus et d'aborder ce changement avec une approche positive.

**Informations supplémentaires**

<https://www.fmh.ch/intelligence-artificielle>

**Renseignements**

Division Communication de la FMH

Tél. 031 / 359 11 50, courriel : [kommunikation@fmh.ch](mailto:kommunikation@fmh.ch)

La FMH est l'association professionnelle des médecins suisses. Elle représente plus de 43 000 membres et fédère près de 90 organisations médicales. La FMH s'attache à ce que tous les patients puissent bénéficier d'un accès à une médecine de qualité élevée dans le cadre d'un financement durable.